

## Renseignements & Inscriptions

Dès la mi-juin :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Du lundi au jeudi de 14h00 à 17h00

*Toutes nos formations  
peuvent être suivies à titre  
professionnel ou personnel*

## Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie picarde

Site internet : [www.ipepswalloniepicarde.be](http://www.ipepswalloniepicarde.be)



[www.facebook.com/ipepswalloniepicardetournaileuze](https://www.facebook.com/ipepswalloniepicardetournaileuze)

Rue Paul Pastur, 2—7500 Tournai  
Tél: 069/25.37.32-34—Fax: 069/25.37.35  
[ipeps.tournai@hainaut.be](mailto:ipeps.tournai@hainaut.be)

Rue Paul Pastur, 49 —7900 Leuze-en-Ht  
Tél: 069/67.21.26—Fax: 069/67.21.27  
[ipeps.leuze@hainaut.be](mailto:ipeps.leuze@hainaut.be)

RESTAURATEUR



## Programme des cours

Intitulés des cours	Périodes
Formation générale de base pour les métiers de l'alimentation	160
Initiation à la langue en situation - UF1	40
Initiation à la langue en situation - UF2	40
Cuisine : niveau 1	240
Cuisine : niveau 2	240
Cuisine : niveau 3	240
Salle : niveau 1	100
Salle : niveau 2	100
Stage : cuisine	120
Stage : restaurateur	120
Épreuve intégrée : restaurateur	30

## Finalités

- Travailler de façon autonome
- Coordonner une équipe et la superviser
- Contrôler le déroulement de la fabrication et de la présentation des produits
- Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de législation professionnelles
- Apprécier les qualités organoleptiques des produits.

## Titre délivré

Certificat de qualification de « Restaurateur » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

## Durée des études

2 ans

## Lieu de formation

Site de Leuze—Rue Paul Pastur, 49

## Conditions d'admission

- Être porteur du CEB

## Conditions d'inscription

- Photocopie de la carte d'identité
- Copie du titre d'études
- Paiement du droit d'inscription: varie en fonction du nombre de périodes suivies.
- Droit administratif complémentaire : 10€ par année scolaire.
- Cours gratuits pour les demandeurs d'emploi, les personnes émergeant du CPAS (attestation du CPAS), les personnes handicapées (attestation de l'AWIPH).

VASTE PARKING

PROXIMITÉ DE LA GARE